

Enquête sur les pratiques de gestion des plantes exotiques envahissantes

Note d'interprétation des résultats

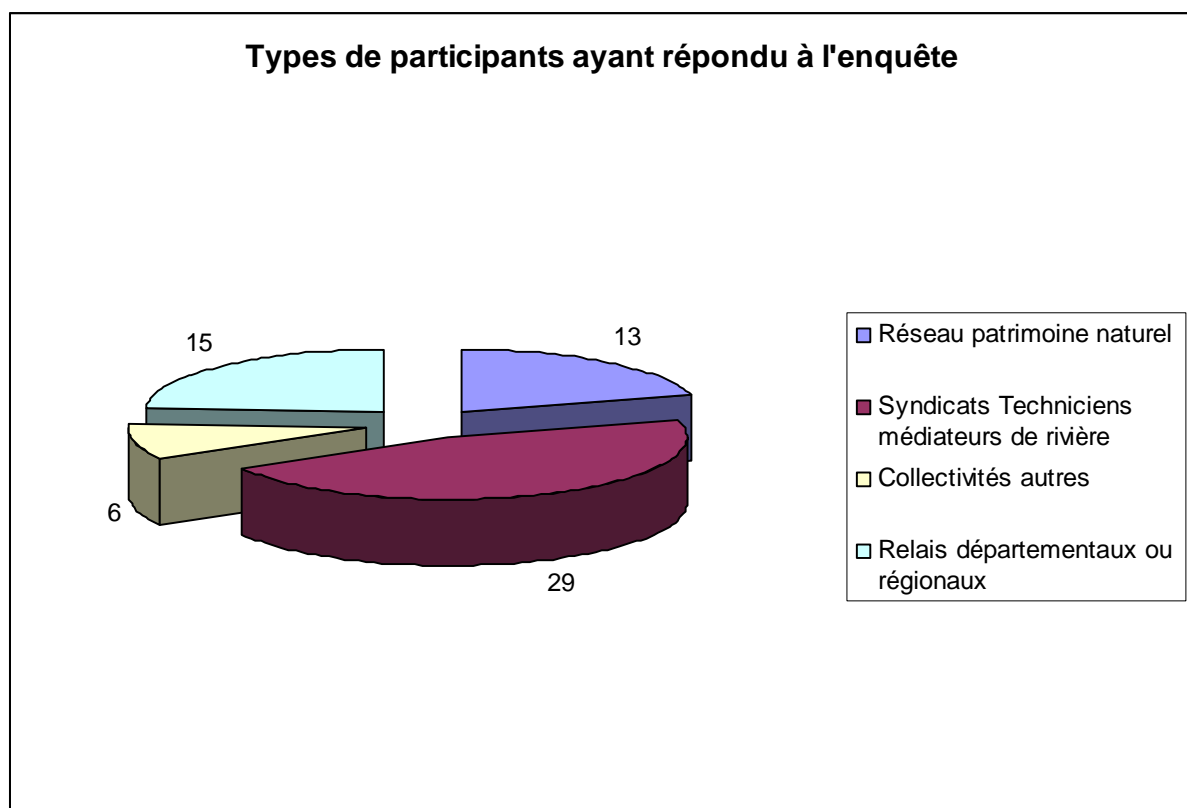


30/08/07

1. Typologie des participants

63 fiches-questionnaires retournées remplies ont été saisies.

Le taux de retour est élevé puisque les envois s'élèvent à 120, et dépasse ainsi les taux de retour ordinaires qui s'échelonnent de 15 à 25%.



Parmi les réponses seules 15 structures peuvent être considérées comme des structures relais.

Une quinzaine de cartes ont été également jointes, d'échelles variées et de précision inégale.

2. Première partie : Thème nuisance et gestion

- 80 % des structures (55 réponses) indiquent être confrontées à des nuisances.
- 54 % considèrent que le phénomène d'envahissement est en **progression géographique**, 41% que c'est stable, et 4% en régression (46 réponses au total)
- 62 % considèrent que le **nombre d'espèces est stable**, 32 % que c'est en progression, et 5% en régression (37 réponses au total)
- L'appréciation sur la nature des nuisances porte majoritairement sur la perte de biodiversité et sur les modifications morphodynamiques du cours d'eau, puis il est considéré que l'entrave hydraulique joue un peu dans la majorité des cas, et une grande majorité considère que les entraves à la baignade, aux loisirs et à la batellerie se sont pas leur objet de préoccupation.

•

Espèces occasionnant des nuisances	Occurrence
Jussies	1 cas sur 2
Egeria	1 cas sur 5
Renouées	1 cas sur 10
Myriophylle	Peu de nuisances

Il existe de nombreux cas où les nuisances sont supportables en l'état actuel.

- Parmi les espèces indigènes, les lentilles ont occasionné des nuisances modérées dans un tiers des cas.
- Dans les zones gérées, il existe des **plantes patrimoniales dans les 3/4 des cas**, à la connaissance des gestionnaires. Mais 2/5^{ème} des gestionnaires n'a pas répondu à cette question, et ignore donc probablement si c'est le cas.
- Les techniques de gestion sont majoritairement l'**arrachage manuel**, puis mécanique et une minorité de chimique (combiné) (35 à 40 réponses)
- 21 structures ont fourni des données chiffrées sur leurs coûts d'intervention. Il existe une très large fourchette de coûts en raison de l'ampleur géographique relative des programmes.

3. Deuxième partie : Thème Surveillance

- **65%** des structures effectuent **des relevés de terrain** (53 réponses)
- Seul 1/3 ne s'en sert pas pour planifier les travaux (36 réponses)
- Une structure sur deux n'a pas de personnel pour effectuer les relevés (36 réponses)
- 18 structures ont fourni une donnée d'appréciation du temps ou du coût-temps nécessaire.
- Le **nombre de personnes impliquées par structure** : 13 structures ne disposent que de 1 à 2 personnes pour les relevés/interventions (syndicats de bassin versant, syndicats mixtes). 3 organismes coordinateurs disposent de moyens accrus, entre 5 à 15 personnes (conseils généraux 16 et 17, IIBSN).
- Les personnels faisant les relevés sont des techniciens de rivières et des gardes, plus rarement des cadres techniques (responsable SIG).
- Les relevés de terrain sur les plantes exotiques portent en majorité sur les **jussies et les renouées**, suivis du **myriophylle**, et le cortège des autres (egeria, azolla, lagarosiphon). Certains organismes à vocation naturaliste suivent d'autres espèces : balsamine, solidage, Sénéçon du Cap, etc.
- Les relevés concernent aussi, pour une minorité d'acteurs, des espèces indigènes (lentilles, Potamot, algues vertes).
- **Seulement 40 % emploient un protocole** pour effectuer les relevés (47 réponses). 3 protocoles ont été élaborés par les techniciens eux-mêmes, 1 a été employé par les CPIE (mis au point en interne), et dans **14 cas est employé** le système mis au point par le FMA/Comité pays de Loire (en 17, 79 et 16).
- 60 % des données sont relevées sur papier (**40% ne sont pas consignés**), et **60% sont archivées sur informatique**. (44 réponses)
- 11 structures gèrent les données sous MAPINFO, 1 sous arc GIS, qui sont des logiciels SIG. Deux structures gèrent les données sous logiciels de DAO-carto (autocad, Canvas). Les autres utilisent des tableurs ou une base de donnée bureautique : excel (3 cas) et access (4 cas).
- **1/3 seulement des structures échangent les données** avec une structure voisine ou un observatoire (46 réponses). Le plus cité est **l'OPE mis en place** par le conseil général **de la Charente** (7 fois), les autres étant cités un petit nombre de fois seulement (2 fois CPIE, 2 fois Observatoire Pays de Loire, cap net, CG 79)

- Les raisons qui sont invoquées pour expliquer le fait de n'effectuer aucun relevé par certaines structures :
 - l'absence de personnel, le manque de moyens
 - le manque de temps
 - ce n'est pas de leur compétence, pas de site ou de propriété en gestion
- Il n'y a pas de nuisances

(NDLR : Ce dernier point est capital pour pointer les failles d'un observatoire de ce type : **l'exhaustivité de couverture spatiale est requise.**)

7/16 souhaiteraient en faire, parmi ceux qui ne font pas de relevés. Seuls 2 considèrent que c'est inutile.

Les besoins pour réaliser ces relevés portent sur :

- du personnel / (8 cas)
- de la formation (8 cas)
- des moyens financiers (3 cas)
- une mise en réseau (1 cas)
- du matériel (logiciel) (1 cas)

(NB : 2 Réponses hors sujet portant sur des moyens d'intervention)